

# Puis je annuler une vente apres versement d'un acompte?

# Par lillie13, le 12/04/2013 à 14:31

Bonjour, j'ai versé un acompte pour l'achat d'un canapé en mettant une clause sous réserve des dimensions, le vendeur devait m'envoyer par mail le plan 3D comme quoi le canapé rentrait bien dans mon logement.

Hors à ce jour je n'ai rien reçu, j'ai donc fait le plan moi-même et je m'aperçois qu'il est beaucoup trop grand.

Puis-je annuler la vente d'autant plus que je voulais rajouter la clause sous réserve d'acceptation du crédit et qu'il n'a pas été mis. **merci** 

#### Par moisse, le 12/04/2013 à 16:02

## Bonjour,

S'il s'agit d'un crédit vendeur, la vente est subordonnée à l'acceptation du crédit.

Pour le reste la clause relative aux dimensions n'étant pas purgée, vous pouvez annuler la commande sans indemnité de part et d'autre.

J'ai du mal à percevoir toutefois les obligations du vendeur en charge de fournir un plan en 3D sauf à pénétrer chez vous.

## Par lillie13, le 12/04/2013 à 16:18

Bonjour, en fait c'est le responsable qui s'est proposé pour faire un plan 3D car je fais

| construire et j'avais du mal à me projeté.<br>merci pour la réponse. |
|--|
| tres cdlt  |
|  |